

- Fiche ACDL -

LE SERVICE DES ÉQUIPIERS PILOTES DANS LES UNITES DE LOUVETISME

Article tiré du RdP N°45

écrit par *Domnique BOURGEOIS, Fahienne MENANT et Jean -Miche! PERMINGEAT*
Anciens : Commissaire Nationale Louvetisme, Commissaire Nationale Feu et Commissaire National Route

Introduction :

La réflexion que nous vous proposons a pour origine diverses expériences locales de districts et des questionnements qui sont remontés au niveau national.

Face au désir des pilotes de servir dans le louvetisme et face aux difficultés de pourvoir au renouvellement des maîtrises, de nombreuses idées généreuses ont germé çà et là dans les esprits, des tentatives méritantes se sont mises en place sur certains districts et bien des interrogations ont été formulées.

En voici les principales :

- Pour adapter le rythme des activités du Feu ou du Clan à celui de la meute ou de la clairière, les pilotes peuvent-ils venir régulièrement, mais seulement une fois par mois par exemple, dans l'unité louvetisme ou bien peut-on limiter le nombre des activités de la meute ?
- Pour que les pilotes aient bien conscience qu'ils sont en service, ne faut-il pas qu'ils gardent le foulard bois de rose ou marron pendant les activités louvetisme ?
- Plutôt que de fermer des unités louvetisme par manque de chefs, ne vaut-il pas mieux les confier à des pilotes de 16-17 ans ?
- Les rencontres ponctuelles, lors de grandes sorties ou de rallyes sont-elles représentatives du service réel et suffisantes pour qu'un pilote sache s'il peut devenir chef dans le louvetisme ?
- A 16-17 ans, sait-on se situer comme éducateur au milieu des enfants quand on a encore souvent envie de jouer, de camper, etc...?
- Laisse-t-on du temps aux jeunes pour s'occuper de leur progression personnelle avant de leur confier la lourde responsabilité de s'occuper d'enfants mineurs?
- Si un pilote n'a pas assimilé en un an la formation donnée au Clan ou au Feu, et a encore besoin de quelques mois ou d'une seconde année pour sa progression personnelle, a-t-il assez de maturité pour encadrer des enfants, les éduquer, pour suivre avec profit un CEP?

Pourquoi ne pas répondre positivement à toutes ces idées, penserez-vous peut-être?

A première vue, la bonne volonté des groupes et des districts est évidente, mais à y regarder de plus près, ces pratiques présentent de graves défauts et des risques pour les enfants et pour les jeunes auxquels ils sont confiés.

C'est ce que nous allons essayer d'analyser dans cet article en exposant les fondements pédagogiques sous-jacents à chacun des choix qui seront retenus.

Préalables :

A la base donc, deux constats:

Le premier : la nécessaire existence des Clans et des Feux sur tous les districts, pour former les jeunes d'âge pilote issus de la branche verte et les préparer à leurs engagements d'adulte et à un éventuel service comme chef dans les unités des différentes branches.

Le deuxième : la difficulté de trouver des chefs et cheftaines pour les maîtrises d'unité et assurer le renouvellement des maîtrises.

Ces deux constats ne sont pas indépendants l'un de l'autre.

En positif on peut penser que si tous les jeunes s'engagent pour deux ans dans un Clan ou dans un Feu, ils seront mieux préparés et mieux formés pour être chefs.

En négatif, il y a le recoupement des âges qui fait qu'à 17 ans, en restant au Feu ou à la route une seconde année, les équipiers pilotes peuvent faire défaut, notamment aux maîtrises louvetisme.

Il y a donc lieu de réfléchir à la manière de répondre aux légitimes exigences respectives de chacune des branches, rouge ou jaune, en matière pédagogique.

En préambule, rappelons la raison d'être de tout service de chef dans le scoutisme : l'enfant, le jeune, confié à l'AGSE par des parents qui attendent une certaine éducation scoutie, adaptée à chaque âge et poursuivant les 5 buts du scoutisme. La **progression éducative du scoutisme se poursuit jusqu'à l'âge adulte** et comprend trois étapes correspondant aux différents âges : louveteau, éclaireur, pilote (idem pour les filles).

La formation dans les Clans et dans les Feux est, en ce sens, une pédagogie à part entière, nécessaire, et à ne pas léser.

Le but de l'équipe pilote est d'aider le jeune à **approfondir sa foi et sa promesse**, et à **répondre à sa vocation de baptisé** en s'appuyant sur la méthode scoutie et sur l'exercice du service. En ce sens, le temps pilote prépare à discerner sa vocation et à faire ses choix d'engagement de service, dans le scoutisme en tant que chef ou dans tout autre service civique ou ecclésial, hors scoutisme.

C'est la raison pour laquelle la formation des Clans et des Feux réclame au minimum un engagement **deux années complètes**. S'il y a lieu de rester souple sur cette durée, l'équipier pilote quittera le Clan à la fin de sa Longue Piste, que certains pourront parcourir en un an et l'équipière pilote restera au Feu au minimum un an et plus si cela s'avère nécessaire pour bien se préparer à ses engagements ultérieurs. Le principe général est de **prendre deux années de recul** par rapport à la compagnie ou à la troupe quel que soit l'âge de sortie, avant de s'engager comme cheftaine ou chef.

Dans le cadre du scoutisme, le souci des jeunes de se former eux-mêmes, d'avancer sur un chemin de progression personnelle, d'acquérir le maximum de compétences, de maturité et de savoir-faire est souvent motivé par l'exercice ultérieur d'un service comme chef, et ordonné à cette finalité qui est de participer à l'éducation des enfants et des adolescents.

Dans cette perspective, la **formation du chef** est une nécessité, un devoir et elle est donc de l'ordre des moyens et secondaire par rapport à la finalité première qu'est l'enfant

Cette réalité essentielle, qu'il ne faut jamais perdre de vue, nous crée des obligations et des devoirs, et nous conduit à respecter certaines conditions pour intervenir de manière éducative auprès des plus jeunes.

Les exigences sont à deux niveaux:

1- Répondre aux besoins de l'enfant en termes de:

- protection
- sécurité
- éducation qualifiée
- progression personnelle
- développement harmonieux au sein du groupe

2- Répondre aux besoins des jeunes en termes de:

- formation approfondie générale, personnelle et pédagogique

- constance dans l'engagement, dans la durée et la continuité

Soulignons ce point de la formation à l'engagement et au sens du service, point qui est central dans la pédagogie scout et particulièrement à l'âge pilote.

Quand un équipier pilote, un routier ou une guide-aînée **s'engage dans un service, c'est pleinement** qu'ils se mettent à la disposition de ceux qu'ils (elles) souhaitent servir. Même si "c'est en donnant que l'on reçoit", servir signifie être au service de l'autre et non de soi-même.

La formation à l'engagement et au service d'autrui exige un **don de soi, plein et entier**. Il ne peut être optionnel, parcimonieux ou au gré des envies. S'il est juste que le cadre de chaque service soit autant que possible, connu et défini à l'avance avec sagesse et sens des priorités dans les devoirs d'état, le service réclame générosité, disponibilité, continuité dans l'effort et sens de la parole donnée. Si le service est ponctuel, c'est en respectant les besoins de celui que l'on sert

Rappelons pour mémoire deux citations bien connues

« *Tant que l'on n'a pas tout donné, on n'a rien donné* » Guynemer

« *La mesure d'aimer, c'est aimer sans mesure* » saint Bernard

Ces préalables étant posés, venons-en au fait de notre propos.

1- Quelles sont les conditions générales de service des pilotes, dans les unités de louvetisme?

Le premier principe pédagogique de base de l'unité de louvetisme est que toute la maîtrise, sous la responsabilité d'Akela, fait partie intégrante de la Famille Heureuse, participe à la progression personnelle de chacun des loups et à l'harmonie globale du Clan. Les assistants ont donc un rôle éducatif plénier, complémentaire de celui d'Akela.

-> Conséquences de ce principe :

- La composition de la maîtrise est définie en début d'année. Elle est fixe, et les assistants sont assidus tout au long de l'année, camp compris.
- La maîtrise entre dans la Jungle et porte le même pelage que les loups (foulard de l'unité et chemise bleue pour les louvetiers). Tout étranger au Clan n'est pas admis au Rocher du Conseil, même le Conseiller Religieux n'y est pas admis, ceci pour éviter le risque de confusion chez les enfants entre les domaines de la Jungle et le spirituel. Or, le Rocher du Conseil est un levier essentiel de la pédagogie louvetisme à l'AGSE. C'est là que le Clan, réuni au complet, prend décisions et résolutions pour toute la journée. Aucun éducateur responsable, un assistant en l'occurrence, ne peut donc s'abstenir de participer au Rocher du Conseil.
- Toute la maîtrise est présente à chaque réunion de l'année, camp inclus (seul motif d'absence valable pour un(e) assistant(e) serait une maladie imprévue) l'absence d'Akela oblige la suppression de la réunion.
- Tous les assistants participent à la préparation du programme d'année, à l'élaboration des livrets « ton clan en chasse » et de camp et à la préparation de chaque réunion. En effet, pour être capable de jouer le jeu des activités et les animer sur le terrain sans rester spectateur, il faut les avoir préparées au préalable, en maîtrise.

Un second principe : il y a corrélation entre le nombre de loups et le nombre de chefs, pour des raisons de sécurité et pour pouvoir assurer les conditions minimales pour meure en oeuvre la pédagogie louvetisme.

-> Conséquences de ce principe :

- On compte un vieux loup par sizaine, soit 3 chefs pour 18 loups, 4 pour 24. Au camp, on recommande un nombre de vieux loups supérieur d'1 au nombre de sizaines. Jamais une unité ne fonctionne avec un seul chef.
- Akela est majeur, les assistants ont 17 ans révolus, si possible davantage pour les louvetiers.
- Une participation régulière mais par intermittence d'un assistant n'est donc pas souhaitable. Par ailleurs, une adaptation des programmes d'activités, dans le sens d'une diminution des réunions est contraire aux besoins des enfants en terme de fréquence et de régularité.

2- Quels sont les services possibles et souhaités pour les pilotes dans les unités de louvetisme?

Rencontrer ponctuellement des unités louvetisme

Ces rencontres peuvent avoir lieu lors de rassemblements de province ou de district, des fêtes de groupe (jeux communs), de pèlerinages (service d'ordre), de rallyes (aide pour les jeux) ou alors encore plus simplement lors d'une grande sortie louvetisme.

Ces rencontres sont à favoriser, car elles permettent la connaissance mutuelle inter-branche et une meilleure perception de la continuité éducative à travers les âges et les dimensions du scoutisme.

A chacune de ces occasions, les pilotes peuvent apporter leur concours, quelquefois de manière concrète auprès des louveteaux et louvettes. Cela peut apporter un soutien au niveau de certaines activités et permet aux équipiers(ères) pilotes de connaître de "l'intérieur" le louvetisme.

Bien sûr, dans le cadre de ces rencontres ponctuelles, l'équipier(ère) pilote garde son foulard marron ou bois de rose, en témoignage et en rappel de son service.

Etre assistant à part entière dans une maîtrise louvetisme durant un camp d'été, cela implique :

- D'avoir déjà vécu deux années complètes au Clan ou au Feu avec la route d'été.
- D'y penser le plus tôt possible dans l'année qui précède (les Akela annoncent leur projet de camp d'été aux ACDL en décembre, en précisant la composition de leur maîtrise).
- De participer à la préparation du camp avec toute la maîtrise (les Akela reçoivent leur dossier de camp en décembre et doivent le retourner à la hiérarchie pour validation avant le 1er mai).
- De participer à au moins une réunion ou un week-end avant le camp, pour faire connaissance avec les loups et savoir se situer dès le premier jour du camp.
- De porter le foulard de l'unité pendant le camp en signe d'appartenance au clan des loups.
- Il peut être bon que cette première expérience dans l'unité louvetisme se prolonge par un engagement l'année qui suit, de préférence dans cette unité, quand cela correspond au choix du pilote et au besoin du groupe, mais ce n'est pas une obligation.
- L'intérêt de cette participation est double. D'une part cela renforce une maîtrise louvetisme à l'occasion d'un camp ; les enfants étant sous la responsabilité des chefs 24 heures sur 24, durant 4 à 8 jours en général, et cela représente une lourde charge. D'autre part, cela permet à l'équipier(ère) pilote de mesurer son goût pour le louvetisme, de mieux le connaître et ainsi, d'évaluer son potentiel d'aptitudes à servir auprès des plus jeunes.

Etre assistant à part entière dans une maîtrise louvetisme durant une année complète. cela implique :

- Que l'équipier pilote soit mûr pour prendre une responsabilité de chef et donc pour quitter le Feu ou le Clan, il y a un temps pour se former, un temps pour servir dans le louvetisme.
- Il est souhaitable que l'engagement du pilote dans une unité soit décidé après une évaluation commune entre le chef du Clan ou la cheftaine de Feu, le CD et l'équipier(e) concerné(e). En effet, le moment favorable peut varier selon les personnes, après deux ans complet au Clan ou au Feu et la route d'été, l'avancement ou la maturité personnelle de l'équipier(e) peut ou non permettre d'envisager un service dans une unité louvetisme, dès la fin de cette deuxième année ou plus tard. Ce discernement préalable est un atout dans le sens de la qualification des maîtrises d'unité.
- A partir du moment où l'équipier pilote est prêt pour servir dans une unité en tant que chef, il poursuit sa progression au Clan ou au Feu inter- maîtrise. Les cheftaines arrivant directement à 17 ans dans le scoutisme, s'engagent également dans une progression personnelle dans le Feu inter- maîtrise.

Nous espérons que ces quelques réflexions faciliteront, au plan local dans les districts, une meilleure articulation entre les branches rouge et jaune, et une collaboration fraternelle vers la même finalité.